

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion des documentalistes du bassin de Prades/Perpignan-Nord – Année scolaire 2009-2010

Le : 10 décembre 2010

Lieu : Collège Pierre Fouche d'Ille-sur-Têt

Nombre de participants : 32 (sur 40 inscrits)

Ordre du jour :

9h00-9h30 : Accueil café : moment d'échanges autour des documents (coups de coeur),

9h30-10h00 : Tour de table et réactions après la journée du 25/11

10h00-11h30 : Répartition en 3 groupes de travail sur la problématique : *Comment le professeur-documentaliste peut-il se positionner par rapport à l'évolution des pratiques numériques des élèves en tant que responsable d'un lieu et professionnel de l'information ?*

11h30-12h00 : Compte-rendu des ateliers

Pause-Déjeuner

13h30-14h00 : Intervention sur Visa pour l'image

14h00-16h30 : Usages d'Internet : parallèle entre professionnels et élèves. Echanges autour des webdocumentaires et des moteurs de recherche.

Divers

Journée intercatégorielle du 25/11/2009

Il nous paraissait important d'ouvrir cette journée de travail par des échanges sur notre ressenti concernant la réunion du 25/11/2009, qui regroupait les personnels d'encadrement volontaires, les Conseillers Principaux d'Education et les professeurs-documentalistes de l'Académie de Montpellier. Cette journée de formation et d'échanges, à l'initiative de l'Inspection Pédagogique Régionale des Etablissements et de la Vie Scolaire avait pour thème « Les pratiques numériques des élèves : pour une invitation à la connaissance et une éducation à la responsabilité ».

Les avis se recoupaient sur différents points :

- Les interventions en visioconférences étaient très intéressantes et ont permis une réflexion sur le thème de cette journée, notamment au niveau de l'éthique ;
- Le public ciblé ce jour-là n'était pas forcément celui qui aurait dû être sensibilisé aux pratiques numériques des jeunes : peu de CPE et de chefs d'établissement étaient présents et il aurait fallu que les autres enseignants soient représentés car les professeurs-documentalistes sont déjà au cœur des pratiques numériques dans l'établissement (droits d'auteurs, images, chartes d'utilisation d'Internet et de multimédia...);
- Le ressenti sur les ateliers de l'après-midi est variable d'un atelier à l'autre :
 - o Celui sur les chartes était ponctué d'interventions intéressantes, le contenu était très riche, même si l'organisation n'a permis que peu d'échanges ;
 - o Par contre celui sur les pratiques des jeunes a été basé surtout sur le compte-rendu d'une enquête menée par deux proviseurs-adjoints sans qu'il soit fait mention d'une possible exploitation concrète des résultats ; globalement les

professeurs-documentalistes présents ont eu l'impression que ces personnels de direction découvraient le référentiel des compétences documentaires voire leurs missions.

De nombreuses questions subsistent après cette journée :

- Comment définir le cadre scolaire par rapport aux pratiques numériques des jeunes ? Quelles exigences en matière de pratiques numériques, quels savoirs ou savoir-faire, l'Ecole se donne-t-elle pour mission de faire acquérir aux élèves ?
- Quelle distinction établir entre la sphère privée et la sphère scolaire au niveau de ces pratiques ?
- Où en est l'Institution en ce qui concerne l'information-documentation ? Discipline scolaire ou non ? Notre mission d'enseignement s'exerce sans de réels moyens comme des heures de cours et l'adaptation de notre statut à cette nouvelle mission. Dans le secteur agricole, la mission d'enseignement d'un professeur-documentaliste est rémunérée comme celle d'un enseignant de discipline.
- A quand la création d'un référentiel officiel des compétences documentaires dans l'Education Nationale, comme il existe déjà dans le secteur agricole ? Une collègue a fait remarquer la prise en compte de notre rôle pédagogique pour l'éducation aux médias dans le rapport de la Commission Famille, Education aux médias de juin 2009 présenté à Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité le 21 octobre 2009 (http://www.media.famille.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Commission_Vincent-Deray_vdef.pdf).
-

Quelle réflexion amorcer suite à cette réunion du 25/11/2009 ? Travail en ateliers

Partant des échanges autour de cette journée, qui devait être le point de départ d'une année sur le thème des pratiques numériques des jeunes, il nous a semblé intéressant de réfléchir ensemble à cette problématique :

Comment le professeur-documentaliste peut-il se positionner par rapport à l'évolution des pratiques numériques des élèves en tant que responsable d'un lieu et professionnel de l'information ?

Les documentalistes se sont répartis en trois ateliers :

Atelier 1 :

Comment **le lieu CDI** peut-il s'adapter à l'ère numérique ? Quelle politique d'acquisition ? Quelle place pour les documents papiers ? Quelles différences entre un CDI de collège et de lycée ? (Aménagement des espaces, types de ressources).

Bien qu'il nous faille différencier nos compétences professionnelles d'enseignants du lieu CDI (les deux étant parfois confondus), les professeurs-documentalistes n'oublient par leur mission de gestion d'un fonds adapté à un public collégien ou lycéen, essentielle à l'exercice de notre mission pédagogique.

Si les documentalistes se sont continuellement adaptés aux nouvelles technologies de l'information et de la documentation (informatisation, nouveaux modes de recherches), le passage sur une période courte (fin des années 1990) d'un système d'information contrôlé et validé dans un lieu défini, à une ouverture sur un fonds immense, non vérifié ni validé (Web). En outre, durant cette véritable mutation de l'offre documentaire, l'effort nécessaire de la formation à la recherche auprès des élèves n'a pas suffisamment été pris en compte par l'institution.

En initiant une analyse prospective, nous avons imaginé que dans un futur proche, la prochaine grande adaptation sera celle de la dématérialisation de certains supports qui est déjà bien engagée et qui devrait se développer, entraînant une mutation du lieu CDI et de la politique d'acquisition

Les abonnements : une partie des périodiques sera en accès numérique avec un accès direct au contenu des articles contrairement à l'usage actuel le plus répandu qui consiste à passer par un logiciel de recherche documentaire et à aller rechercher l'article papier archivé au CDI. Ceci entraîne donc un changement radical : le lieu CDI ne sera plus le passage obligatoire de l'accès à l'information. Nous pouvons imaginer que tout élève à partir d'un poste informatique de l'établissement, ou de son Environnement Numérique de Travail pourra accéder à des contenus déconnectés du lieu CDI même si les offres d'accès continueront à être gérées par le professeur-documentaliste (Abonnements numériques). Cependant, il faudrait absolument que la négociation avec les éditeurs de périodiques se fasse à un autre niveau que le nôtre (Ministère ? Sceren ? Académie ?), pour qu'on aboutisse à un traitement global des questions de coût d'accès, de droits d'auteur, de possibilité de reproduction de l'information...

Les documentaires : certains usuels sont déjà disponibles sous forme numérique (Encyclopédies en ligne sous format libre ou non), les sites web personnels ou institutionnels sont déjà très utilisés par les élèves. Une partie des contenus papier à orientation scientifique (sciences physiques ou humaines) sont rapidement obsolètes, et cela se vérifie davantage au lycée ; même si les essais et ouvrages de référence en sociologie, économie, littérature, et même probablement les ouvrages d'art, qu'il est convenu d'appeler « beaux livres » devraient se maintenir sur support papier. Nous pouvons cependant imaginer que la part des documentaires sous forme numérique va aller en augmentant au détriment du nombre de supports papier.

Les livres de fiction : la lecture plaisir sous format papier, restera sans doute un pivot des CDI. Nous constatons d'ailleurs une recrudescence de l'intérêt des élèves pour la lecture plaisir dans les CDI. De plus en plus d'ouvrages développent des contenus mixtes fictions documentaires en dehors des formats classiques qui ont du succès auprès des élèves, surtout collégiens. Le professeur-documentaliste, dans sa mission de veille, est à même de constituer et d'actualiser le fonds de littérature de jeunesse et de le promouvoir auprès des élèves via ses collègues de français et des autres disciplines.

Le rayon orientation : nous voyons se développer d'excellents contenus numériques multimédia mis à jour régulièrement (onisep.fr) qui remplaceront peut être la documentation papier lourde à gérer qui n'est pas toujours très adaptée aux élèves. Nous nous posons cependant des questions sur l'avenir de notre rôle sur le thème de l'orientation des élèves lorsque l'on sait que les conseillers d'orientation sont de moins en moins présents dans les établissements.

Nous avons donc conclu après ces échanges riches et éclairants, que si le lieu CDI va connaître l'accélération d'une évolution qui est déjà en marche, les missions du professeur semblent se dessiner ainsi :

- Un lieu CDI qui évolue en prenant en compte les évolutions de l'offre numérique avec une diminution des ressources papier et une réorientation qualitative : ouvrages adaptés aux élèves qui jouent pleinement un rôle de référents dans le croisement et la validation de l'information.
- Une mission d'enseignement et de formation plus que jamais nécessaire au regard de la complexité de l'environnement numérique qui va encore évoluer (apparition du Web 3.0).
- L'importance de l'éducation aux médias, de l'apprentissage de la recherche documentaire, du tri de l'information, de la formation à la méthodologie, de l'usage des documents à propriété intellectuelle ne pourra être sous estimée dans les années à venir.

Atelier 2 :

La place du **professeur-documentaliste** à l'ère numérique ? Recensement des séances mises en place pour l'acquisition des pratiques numériques et relation avec les collègues. Quelle évaluation avec quelle pertinence (B2i). Faut-il des heures ou un enseignement intégré à l'emploi du temps ?

Les échanges ont été riches et ont permis de dégager plusieurs points :

- Quelles sont les compétences numériques que nous attendons des élèves ?
 - o La maîtrise de la recherche sur Internet,
 - o La connaissance des médias (télévision, radio, presse...),
 - o La communication
 - o Les modes de restitution et donc la connaissance des différents formats de fichiers...

Toutes ces compétences se retrouvent dans la demande institutionnelle à travers le B2i, et les documentalistes participent pour la plupart à l'évaluation avec leurs collègues de discipline. Pour autant, au vu de ce catalogue de compétences, il apparaît que les élèves manquent de méthode de travail. Autrement dit qui se charge réellement de la formation des élèves en ce qui concerne les pratiques numériques ?
- La nécessité de travailler en équipe pédagogique est d'autant plus importante. De même pour la mise en place et l'application d'une politique documentaire dans l'établissement qui permettrait d'harmoniser les pratiques et les demandes faites aux élèves : quels objectifs atteindre et quelle évaluation commune (répartition des items du B2i entre chaque enseignant, projet par classe...). Cette politique documentaire devrait faire l'objet d'une réflexion-élaboration collégiale, par le biais d'une commission du Conseil Pédagogique, par exemple.
- Le problème des créneaux horaires sur lesquels pouvoir former les élèves aux compétences documentaires : faut-il mettre en place un créneau par classe à l'emploi du temps dans l'année, en fonction des projets ? Mais aussi quel partenariat ? L'exemple de la formation des délégués, présenté par Cécile Heckel à la journée du 25 novembre est intéressant dans la mise en place d'un partenariat avec la Vie Scolaire (en ligne sur L'esp@ce doc : <http://pedagogie.ac-montpellier.fr:8080/disciplines/cdi/index.php?lng=fr>).
- Le manque d'un référentiel officiel des compétences documentaires est une nouvelle fois déploré. L'existence d'un programme en information-documentation permettrait une lisibilité et une légitimité pédagogique quant aux compétences des professeurs-documentalistes en matière de formation des élèves notamment concernant le numérique. Même s'il est noté que les programmes des autres disciplines mettent tous

en avant l'usage numérique et que nous pouvons mettre en place des séances avec nos collègues.

- Recensement des compétences particulières attendues des élèves et qui résulteraient d'une formation adéquate par le professeur-documentaliste en partenariat avec ses collègues. Chaque séance permet de valider ensuite dans un second temps les compétences du B2i :
 - o Au collège : apprendre les bases du numérique et former l'esprit critique
 - Connaissance de la terminologie, des icônes, de l'environnement numérique de travail, du réseau de l'établissement,
 - Recherche sur BCDI et sur les moteurs de recherche,
 - Naviguer sur un site Internet et trouver l'information dans un site,
 - Connaître les différents supports de l'information,
 - S'interroger sur l'auteur de l'information.
 - o Au lycée : développer l'esprit critique
 - Montrer les limites du numérique,
 - Analyse de sites : insister sur la validité de l'information,
 - Vérifier l'information sur plusieurs sites.

Nous n'avons pas recensé les séances de formation possibles par niveau car la mise en place de ces formations est fonction de chaque établissement, des créneaux disponibles et des projets pour chaque classe.

Atelier 3 :

Pratiques numériques privées, pratique numériques scolaires. Réaliser un questionnaire pour mieux connaître ces pratiques. Réajuster le document de M. Bengué et M. Bancheureau, et ajouter des questions sur les pratiques numériques des élèves dans le cadre scolaire. (Lieu d'accès, différents lieux et outils de connexions).

Nous avons travaillé sur la création d'un questionnaire axé sur les pratiques numériques des jeunes (dans la sphère privée, dans la sphère scolaire) et sur leurs pratiques en matière de recherche d'information (Cf. questionnaire envoyé avec ce compte-rendu). Nous avons également intégré des questions concernant l'utilisation du lieu CDI. Les établissements volontaires pourront proposer ce questionnaire afin d'avoir une photographie de ces pratiques sur une partie du département. Sa mise en place doit se faire sous couvert du chef d'établissement afin de soutenir une politique documentaire en partenariat avec les personnels d'enseignement et d'encadrement dans nos établissements.

Les résultats seront compilés par les animateurs de bassin. Nous analyserons ensemble les résultats de cette enquête lors de notre prochaine réunion de bassin en avril 2010.

Intervention sur Visa pour l'image

Christelle Champy, Yann Dutheil et Jean-François Lahorgue donnent des informations sur le stage Visa, auquel ils ont participé en septembre 2009 et qui se déroule chaque année aux alentours de la rentrée. Ils nous invitent à nous y inscrire en juin 2010 : qualité des rencontres avec les photojournalistes, des expositions... Pour les inscriptions, le public est ciblé et il vaut mieux envoyer un mail à Jean-François qui est un des référents Clémi dans le département (contact : jlahorgue@ac-montpellier.fr).

Présentation d'un nouvel outil documentaire, le webdocumentaire : exemples de ce nouveau mode de présentation de l'information qui pourrait être exploité avec des élèves.

Quelques adresses intéressantes pour les découvrir :

- Avoir 20 ans en Chine :

http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/visuel/2009/05/25/generation-tian-anmen-avoir-vingt-ans-en-chine_1195170_3216.html

- Voyage au bout du charbon :

http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/visuel/2008/11/17/voyage-au-bout-du-charbon_1118477_3216.html

- Le corps incarcéré :

http://www.lemonde.fr/societe/visuel/2009/06/22/le-corps-incarcere_1209087_3224.html

- La maraude : à l'écoute des sans abris :

<http://www.dna.fr/maraude/>

- L'obésité en France :

<http://www.curiosphere.tv/ressource/22876-lobesite-est-elle-une-fatalite>

Information sur la création de référents pour l'éducation aux médias par département (Cf. mail envoyé par M. Véran) et la tenue d'une réunion le mercredi 16 décembre 2009 à Montpellier pour la mise en place de ce réseau qui devrait soutenir le CLEMI.

Les candidatures sont toujours possibles et Jean-François sera présent à cette journée.

Quelles compétences documentaires pour le professeur-documentaliste ?

La journée a été basée sur la réflexion suivante : quelles compétences techniques et documentaires peut-on attendre des élèves ? Et donc quel enseignement proposer, en tant que professeur-documentaliste pour pallier les manques de compétences ?

L'occasion nous a donc été donnée de faire le point sur nos propres compétences documentaires et sur notre connaissance de l'outil Internet.

Yann Dutheil a présenté deux diaporamas réalisés pour la formation des élèves de 2^{de} en ECJS et en TPE :

- Internet et le web : quelques repères,
- Connaître, rechercher et traiter l'information : Les moteurs de recherche

Ces présentations, qui sont en ligne sur le site du lycée de Font-Romeu (http://www.lycee-fontromeu.com/article.php3?id_article=1379), ont permis d'amorcer le débat sur nos compétences propres et ce que nous pouvons montrer aux élèves afin qu'Internet soit un outil mieux maîtrisé.

Nous proposons de mutualiser nos connaissances et nos compétences en matière d'information-documentation à l'occasion des prochaines réunions de bassin.

Un autre outil a été présenté : PressEdu (<http://www.pressedu.fr/>) qui permet d'accéder avec un abonnement établissement aux archives de quotidiens et hebdomadaires en ligne grâce à un moteur de recherche qui semble performant. Un tel outil représente sans doute l'avenir mais son coût reste élevé et mériterait d'être intégré à l'ENT académique pour être accessibles à toute la communauté éducative.

Conclusion

En conclusion, nous soulignons l'importance et le grand intérêt de l'existence de ces réunions de bassin de documentalistes : souvent isolés dans nos établissements, nous ressentons le besoin d'échanger et de réfléchir sur l'évolution de nos missions.

Cette journée a permis de réfléchir ensemble aux pratiques numériques des jeunes et surtout à ce que nous pouvions en attendre dans le cadre scolaire. Nous avons décidé de mener une enquête auprès des élèves et des enseignants de nos établissements afin de mieux connaître les attentes et les pratiques de chacun. Nous pourrions ainsi nous positionner ensuite face aux problèmes de formation qui pourraient être mis en lumière.

Nous établirons le bilan de ces enquêtes et conclurons sur ce thème à la prochaine réunion qui devrait avoir lieu en avril 2010.

Mutualisation de liens

- 1- Web 3.0, ce que nous réserve le Web d'ici 2050 [Anticipation] (vidéo que nous n'avons pas pu visionner) :
<http://www.youtube.com/watch?v=Kol-N7A85N0>
- 2- Je clique donc je suis...
<http://www.france-info.com/chroniques-debats-matin-2009-11-16-je-clique-donc-je-suis-369454-81-189.html>
- 3- Etude Sofres Ados et portables
<http://www.tns-sofres.com/assets/files/2009.10.06-ados-mobiles.pdf>
- 4- Traces sur Internet : Portrait de Marc L
<http://www.le-tigre.net/Marc-L.html>
- 5- La formation des élèves à l'utilisation pédagogique de l'informatique et d'Internet proposée par Nicole Duval (Collège d'Andorre)
<http://www.xena.ad/lcf/cdi/formationweb/formation.htm>
- 6- Les diaporamas sur les moteurs de recherche et sur le Web :
http://www.lycee-fontromeu.com/article.php3?id_article=1379

Proposition pour la prochaine rencontre

Lycée Maillol à Perpignan : le mardi 27 avril 2010

Nous confirmerons par mail dès que possible

Ordre du jour :

- **ENT** : intervention de Ludovic Jany le matin, responsable ENT dans les Pyrénées-Orientales pour la Matice (Mission Académique TICE : service informatique et pédagogique du Rectorat).
- **ENT et professeurs-documentalistes** : quels besoins de formations, quels outils à intégrer dans l'ENT...
- **Bilan des enquêtes** menées auprès des élèves et enseignants dans nos établissements : après analyse des résultats, comment nous positionnons-nous par rapport aux pratiques en tant que professeurs-documentalistes ?
- **Questions diverses** liées à l'actualité de notre profession.

**Compte-rendu réalisé par les animateurs du Bassin
Christelle CHAMPY, Florence JANY et Yann DUTHEIL,
avec l'aide de Muriel BERNABEU et Véronique DURAND,
le 15/12/2009**

Copie adressée par mail à tous les inscrits,
à Mme Petit-Jean et M. Véran, IPR-IA EVS,
à nos chefs d'établissements (**à vous de diffuser**),
à Barbara Loup au CRDP,
aux animatrices du bassin de Perpignan Sud.

Les comptes-rendus de nos rencontres ainsi que ceux des autres bassins de l'Académie sont en ligne sur L'esp@ce doc des professeurs-documentalistes de l'Académie de Montpellier :
<http://pedagogie.ac-montpellier.fr:8080/disciplines/cdi/index.php>